

### Article 31 du Règlement

225 000 \$ provenant du Programme Opération Refuge de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

La solution au problème de la violence conjugale n'est pas pour demain mais, dans l'attente de cette solution, l'Opération Refuge, initiative du gouvernement conservateur, permettra aux femmes de Châteauguay et de 14 autres municipalités du Québec de se soustraire à la violence qui leur est faite.

\* \* \*

[Traduction]

### LA MARINE MARCHANDE

**M. George Proud (Hillsborough):** Monsieur le Président, nous devons reconnaître la contribution que les marins de la marine marchande ont apportée au Canada pendant les deux guerres mondiales et la guerre de Corée.

Même si les marins de la marine marchande n'étaient pas membres des forces armées, ils ont joué un rôle d'une importance cruciale dans les victoires des pays alliés. Sans la marine marchande, nos forces auraient été privées d'approvisionnements essentiels: vivres, armes, munitions, véhicules, carburant et autres produits indispensables. Les marins de la marine marchande ont couru les mêmes risques que les membres de l'armée, de la marine et de l'aviation du Canada et très souvent ont fait le même sacrifice.

Le Royaume-Uni et les États-Unis ont légalement reconnu que leurs marins de la marine marchande avaient fait du service actif dans les forces de ces pays et qu'ils avaient droit aux mêmes prestations. Les marins de la marine marchande ne méritent-ils pas le même traitement?

Oui, monsieur le Président, ils méritent que nous leur rendions hommage et que nous les aidions pour les remercier de leurs sacrifices. Nous devrions leur manifester notre gratitude en les reconnaissant comme des anciens combattants à part entière, sans aucune discrimination, dans les lois sur les anciens combattants.

\* \* \*

### LES ANCIENS COMBATTANTS

**M. Peter L. McCreath (South Shore):** Monsieur le Président, cette semaine, les Canadiens et les citoyens de beaucoup de pays du monde célèbreront le jour du Souvenir. Depuis que cette célébration annuelle a commencé, après la guerre qui devait mettre fin à toutes les guerres, il n'y a pas eu un seul instant sans guerre ou sans lutte armée quelque part dans le monde.

Le jour du Souvenir est destiné à commémorer la mémoire de ceux qui sont morts à la guerre ou qui ont servi dans les forces armées.

Le Canada jouit d'une réputation enviable dans le monde pour les programmes et les avantages tangibles qu'il offre à ses anciens combattants. Il importe que nous continuions à nous souvenir de nos anciens combattants et à servir les 600 000 Canadiens qui portent encore ce titre.

Les conséquences du service en temps de guerre commencent seulement à se faire sentir pour beaucoup de nos anciens combattants qui sont maintenant âgés de 70 ans en moyenne. Pour certains d'entre eux, les maux habituels de la vieillesse sont aggravés par le fait qu'ils ont passés des années de leur jeunesse à combattre dans les champs inondés de la Hollande ou à faire le quart sur le pont glacé des corvettes dans l'Atlantique Nord.

Je félicite le ministre des Anciens combattants de proposer le projet de loi C-87 qui témoigne de l'importance que le Canada continue d'accorder à ses anciens combattants et j'exhorte tous les députés à appuyer sans réserve ce projet de loi.

\* \* \*

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

**M. Svend J. Robinson (Burnaby—Kingsway):** Monsieur le Président, beaucoup de députés fédéraux ont reçu la visite des familles de Canadiens et de Canadiennes qui sont actuellement retenus en Iraq et au Koweït.

J'ai exhorté le secrétaire d'État aux Affaires extérieures de permettre à un député conservateur fédéral de participer à une mission parlementaire multipartite qui se rendra en Iraq et au Koweït dans un but humanitaire pour aider les familles qui éprouvent tant de souffrances dans cette épreuve très difficile.

Il y a 27 hommes à Bagdad et 13 au Koweït. Leurs familles sont très inquiètes. J'ai parlé personnellement à quelques-unes d'entre elles. Beaucoup d'autres pays ont envoyé des délégations, mais notre gouvernement a refusé jusqu'à maintenant de prendre cette importante mesure humanitaire.

Le premier ministre a même dit que les citoyens canadiens ainsi pris au piège étaient peu nombreux et que leur situation n'était pas désespérée.

[Français]

Monsieur le Président, ce silence est particulièrement grave étant donné les menaces récentes du gouvernement conservateur d'utiliser la force avec les États-Unis contre l'Iraq, sans le consentement des Nations Unies et sans même un mandat parlementaire.

Au nom des familles et au nom de tous les Canadiens et Canadiennes qui condamnent l'inaction et le silence de leur gouvernement, je demande au gouvernement de permettre à une délégation multipartisane de participer à cette mission humanitaire.